

VivreEnsemble

Magazine municipal d'informations de **La Riche** | N°140 www.ville-lariche.fr

MARS 2021



PLATFORME CITOYENNE J'AIME LA RICHE

> PAGE 15

CONSTRUISONS
NOTRE VILLE ENSEMBLE !

> FINANCES / PAGE 6

Un budget 2021 ambitieux,
participatif et solidaire

> COVID-19 / PAGE 4

La municipalité à vos
côtés chaque jour

> AGENDA / PAGE 17

Votre ville vous donne
rendez-vous



> SOMMAIRE

> TEMPS FORTS / PAGE 3

> ACTUALITÉS / PAGES 4-5

> FINANCES / PAGES 6-9

UN BUDGET 2021 AMBITIEUX, PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE



> CADRE DE VIE / PAGES 10-11

> DÉVELOPPEMENT
DURABLE / PAGES 12-13

> ÉCONOMIE / PAGE 14

> CONCERTATION / PAGE 15

EXPRIMEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME PARTICIPATIVE « J'AIME LA RICHE »



> JEUNESSE / PAGE 16

> AGENDA
ET CULTURE / PAGE 17

> TRIBUNES / PAGE 18

> INFORMATIONS
PRATIQUES / PAGE 19

ÉDITO

Wilfried SCHWARTZ

Maire de La Riche,
Président de Tours Métropole Val de Loire



Madame, Monsieur,
Chères Larichoises, chers Larichois,

Nous voici au printemps. Cette saison est celle de l'optimisme, celle qui prépare les beaux jours. Un optimisme dont nous avons tous besoin pour enfin nous projeter vers des lendemains plus libres et plus souriants.

Alors, c'est avec optimisme que l'on envisage les prochains mois, maintenant que les vaccins contre la Covid-19 sont là et que votre municipalité fait en sorte que les plus âgés et les plus fragiles d'entre nous puissent en bénéficier rapidement. Au moment où j'écris ces lignes, je n'ai qu'un souhait : que l'on arrive enfin à vaincre cette épidémie qui dirige nos vies depuis plus d'une année. Parce que oui, cette période aura une fin, grâce à la responsabilité et au sérieux de toutes et tous. Car je sais que vous respectez les obligations sanitaires pour stopper cette épidémie et je vous en remercie vivement : c'est cette prise de conscience de chacun d'entre nous qui nous autorise aujourd'hui à être optimistes.

Un optimisme qui caractérise également notre budget 2021, voté il y a quelques jours et dont vous trouverez tout le détail dans ce magazine. Un budget ambitieux, participatif et solidaire, qui tient compte de la situation

actuelle inédite, avec de nouvelles actions sociales, le soutien à la filière culturelle mais aussi au commerce local. Un budget qui porte également de nombreux projets sur lesquels notre équipe s'était engagée : de nouveaux locaux pour le Point Accueil Jeunes, la création d'un éco-lieu et d'une forêt urbaine, la fin du chantier des locaux sportifs et de convivialité du Petit-Plessis, l'achat de terres pour développer du maraîchage, la construction d'un nouveau skatepark, des travaux de réfection de voirie, le lancement du Conseil municipal des jeunes... Tout cela sans augmenter nos taux d'imposition, grâce à une gestion saine et parfaitement maîtrisée des finances de notre ville. Un autre engagement tenu !

Autant de projets qui dessineront l'avenir de notre ville et pour lesquels nous souhaitons bien évidemment associer tous les Larichois en vous permettant de donner votre avis sur notre plateforme « J'aime La Riche », que nous venons de relancer. N'hésitez pas à participer et à partager vos idées !

Je vous souhaite d'être et de rester en pleine santé. Prenez bien soin de vous !

Wilfried SCHWARTZ

VivreEnsemble

Magazine municipal d'informations de la ville de La Riche | N°140



Édité par la ville de La Riche
Place du Maréchal Leclerc
CS 30102
37521 LA RICHE CEDEX
☎ 02 47 36 24 24
Fax : 02 47 38 11 52
@ la.mairie@ville-lariche.fr
Site : www.ville-lariche.fr
📺 Suivez-nous sur Facebook
facebook.com/villelariche

Directeur de publication
Wilfried Schwartz,
Maire de La Riche

**Directeur général adjoint
à la Promotion de la ville**
David Chaumin ☎ 02 47 36 24 44

Rédacteurs
David Chaumin et Aude Maugein

Photos
Ville de La Riche, Alain Joly, groupe
Gambetta, Klub Extraordinaire, Marc
Pouyet, Adobe Stock

Conception / Mise en page
David Chaumin et Aude Maugein

Impression
Numeriscann ☎ 02 47 37 53 54

Dépôt légal à parution.
Ce numéro a été imprimé
à 6 500 exemplaires sur
du papier issu de forêts
gérées durablement
et de sources contrôlées.

Reproduction des articles, photos
et illustrations interdite sans
accord préalable auprès de
l'Hôtel de ville.





NOËL DANS NOS ÉCOLES Décembre 2020

Covid oblige, pas de spectacle de Noël dans nos écoles cette année. Mais la distribution d'un livre (adapté à l'âge des enfants) et d'une friandise, offerts par la municipalité à chaque élève des écoles élémentaires de la ville par le Maire Wilfried Schwartz, ses adjoints Filipe Ferreira-Pousos et Dominique Defives et la conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires Laure Girard. Dans les écoles maternelles, cette distribution s'est déroulée avec un invité surprise... le Père Noël en personne !



QUINZAINE DU LIVRE Mars 2021

La ville de La Riche et la Ligue de l'Enseignement d'Indre-et-Loire se sont associées pour proposer de nombreuses animations à destination des jeunes Larichois et de leur famille, à l'occasion de la 50^{ème} édition de la Quinzaine du livre jeunesse, du 15 au 20 mars au Centre social Equinoxe et à la médiathèque. Ateliers avec le créateur de pop-up Eric Singelin et le dessinateur de mangas Benjamin Reiss, séances de dédicaces, chasse aux livres numérique, découverte des nouveautés littéraires pour les enfants... Une quinzaine culturelle et ludique particulièrement appréciée en cette période qui donne plus que jamais envie de s'évader !

TEMPS FORTS <



ATELIERS POP-UP Janvier 2021

Instants créatifs pour les enfants de la Réussite Éducative et des élèves de CM1-CM2 des écoles Paul-Bert et Ferdinand-Buisson, à l'occasion d'ateliers organisés par la ville de La Riche, en partenariat

avec l'association Livre-Passerelle et l'artiste Éric Singelin, ingénieur papier et graphiste. Des ateliers très appréciés durant lesquels les enfants ont pu s'initier à la technique du pop-up en créant des cartes en volume et en imaginant leurs propres mondes en papier.



LIGNE 2 DU TRAMWAY LE POINT SUR LES ACQUISITIONS

A La Riche, l'arrivée de la deuxième ligne de tramway à l'horizon 2025 va contribuer à moderniser notre territoire et à améliorer la qualité de vie des habitants. Projet métropolitain structurant du Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT), la construction de la ligne 2 marquera le début d'une revalorisation des aménagements urbains d'une ville plus moderne, plus verte et plus durable. A ce titre, elle nécessite de réaménager la rue de la Mairie et l'entrée nord de la route de Saint-Genouph.

45 maisons sont ainsi concernées par des acquisitions foncières nécessaires à ce réaménagement et menées par le SMT. Une opération dans laquelle la municipalité a souhaité s'investir dès 2019 en accompagnant individuellement et collectivement les riverains dont les biens immobiliers se situent sur l'emprise du tracé.

Si l'équipe municipale et les services de la ville ont souhaité rencontrer l'ensemble des propriétaires dès que les études d'insertion ont permis d'établir le tracé définitif de la ligne, certains d'entre eux ont préféré ne pas donner suite. Toujours à l'écoute des riverains, trans-

parent sur le projet et sur son calendrier d'exécution, le travail mené par le SMT et la ville au cours de plusieurs rendez-vous organisés auprès de chaque propriétaire, a permis d'engager des négociations à l'amiable, un quart des biens immobiliers ayant été acquis très rapidement. Des négociations basées sur une estimation établie par France Domaines, en fonction du prix du marché et de la qualité du bien. Un tiers de la somme est en outre versé au moment de la vente et les deux-tiers restants quand les propriétaires auront quitté les lieux, au plus tard en janvier 2023. A noter que des démarches similaires sont menées auprès des propriétaires de certains garages.

Fin 2022, une Déclaration d'Utilité Publique du projet permettra de saisir le juge de l'expropriation qui fixera un prix définitif des biens pour lesquels une négociation à l'amiable n'a pas pu aboutir.

Le suivi personnalisé mis en place par la municipalité consiste par ailleurs à aider les familles à se reloger, soit par la mise en relation avec des projets immobiliers, soit par l'aide à la recherche de biens.



covid - 19

DÉPISTAGE, PRÉVENTION, VACCINATION, RECYCLAGE DES MASQUES...

LA MUNICIPALITÉ À VOS CÔTÉS

Couvre-feu, port du masque obligatoire sur l'ensemble du territoire métropolitain, campagne de vaccination, fermeture des équipements culturels et sportifs, des bars, des restaurants... Depuis plus d'un an, nous n'avons d'autre choix que d'adapter nos vies et nos habitudes au rythme des directives gouvernementales destinées à **lutter contre l'épidémie mondiale de coronavirus**. Une période inédite durant laquelle la ville de La Riche n'a cessé d'apporter son soutien aux plus fragiles d'entre nous, tout en assurant la **continuité des services publics**. En attendant des jours meilleurs qui nécessitent une application stricte des gestes barrières, associée à un dépistage plus accessible et à une campagne de vaccination qui se poursuit. Journal de bord...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, difficile de présager de la suite des événements et de se projeter dans un avenir proche. La crise sanitaire que nous traversons nous contraint chaque jour à nous adapter au rythme des mesures mises en œuvre par le gouvernement pour lutter contre la Covid-19. L'optimisme est toutefois plus que jamais d'actualité avec la campagne de vaccination qui a débuté au mois de janvier et le dépistage qui tend à se démocratiser pour éviter la propagation du virus. A La Riche, la municipalité s'applique à préserver les liens de proximité essentiels qu'elle entretient quotidiennement avec les Larichois et les Larichois, et notamment avec les plus fragiles. Parce que vous informer, vous aider et vous rassurer est une priorité.

Lutter contre l'isolement des seniors

Particulièrement impactées par une crise sanitaire qui peut accentuer le sentiment de solitude, parfois en situation de dépendance, les personnes âgées requièrent plus que jamais toute notre attention. Depuis le début de l'épidémie, les services municipaux se mobilisent pour veiller au maintien d'un lien social indispensable au bien-être des seniors. A plus forte raison depuis le début de la

campagne de vaccination qui a pu susciter nombre de questionnements et d'inquiétudes pour certains d'entre eux. Où me faire vacciner, comment me rendre dans mon centre de vaccination si je n'ai pas de moyen de locomotion ?... Autant de questions auxquelles la municipalité s'applique à répondre en prenant régulièrement des nouvelles des plus âgés d'entre nous. Durant les fêtes de fin d'année, les élus municipaux se sont par ailleurs rendus au domicile de nos aînés et à la résidence Marcel du Lorier pour leur souhaiter un joyeux Noël et leur remettre un coffret dégustation offert par la municipalité.



Lutter contre le décrochage scolaire

Permettre à nos enfants de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions malgré la crise est également une priorité absolue pour la ville de La Riche. Notamment pour certains collégiens qui n'étaient jusqu'alors pas équipés en informatique et n'étaient donc pas en mesure de suivre les cours du collège Lamartine en distanciel. Des familles particulièrement mises en difficultés par la crise sanitaire, que la municipalité avait pris soin de recenser lors du premier confinement. Dans le cadre de la Réussite Éducative et du dispositif solidaire « Informatique pour tous » porté à l'échelle de la Métropole est financé par l'État, onze collégiens se sont ainsi vus remettre un ordinateur avec le concours de l'association « Le 13 Espace Passerelles » qui a par ailleurs dispensé une formation informatique au centre social Equinoxe aux enfants concernés.

Chocolats, miel de Touraine et tisane relaxante offerts par la municipalité aux Larichois de plus de 65 ans à l'occasion des fêtes de Noël.

Des ordinateurs remis à onze collégiens Larichois dans le cadre du dispositif « Informatique pour tous ».



Soutenir nos forces vives et l'emploi

Fortement impactées par la crise sanitaire et les multiples directives gouvernementales qui en découlent, nos entreprises ont plus que jamais besoin du soutien des collectivités. Dès le début de l'épidémie, les élus larichois se sont mobilisés pour préserver nos commerces de proximité. En aidant, par exemple, nos restaurants à communiquer sur leur service de vente à emporter ou en exonérant les terrasses de la redevance d'occupation du domaine public pour 2020. La métropole a quant à elle mis en place un Fonds métropolitain d'aides aux entreprises d'un montant total d'un million d'euros, pour le redémarrage des

activités économiques, mais aussi le maintien et la création d'emploi. Un fonds allant de 1 000 à 5 000 euros dont ont déjà bénéficié plusieurs entreprises larichois. Autres forces vives de notre commune, les associations font également l'objet de toutes les attentions de la municipalité, bien consciente des difficultés rencontrées suite à l'arrêt imposé de nombreuses activités, et qui prend soin de préserver un lien indispensable avec l'ensemble du tissu associatif de la ville. Un soin que la ville de La Riche a également choisi d'apporter à la filière culturelle pour l'aider à surmonter cette période relativement compliquée pour les artistes (lire page 17).

ACTUALITÉS <

OÙ ME FAIRE DÉPISTER ?

Afin de freiner la propagation du virus, il est recommandé, en cas de suspicion ou de comportements dits « à risque », de procéder à un dépistage de la Covid-19 via un test RT-PCR ou un test antigénique (prélèvement par voie nasale). Toute personne peut se rendre dans un laboratoire d'analyse pour demander la réalisation d'un test sans prescription médicale préalable et sans avance de frais (la prise en charge est effectuée directement par la CPAM, sur présentation de la Carte Vitale). Pour connaître tous les lieux de dépistage sur le territoire métropolitain, flashez le QR Code ci-contre avec votre smartphone ou rendez-vous sur le site : tours-metropole.fr/covid-19.



RECYCLEZ VOS MASQUES

Le saviez-vous ? Un masque à usage unique met 450 ans à disparaître dans la nature ! Alors, ne jetez pas vos masques usagés, recyclez-les en les déposant dans l'un des deux collecteurs installés à l'accueil de l'Hôtel de ville, pour les masques à usage unique ou pour les masques en tissu. Tours Métropole Val de Loire leur donnera une seconde vie dans les filières textile (vêtements techniques...), bâtiment (matériaux d'isolation thermique, béton...) ou plasturgie (industrie automobile, contenants en plastique).

Comment me faire vacciner ?

La campagne de vaccination grand public contre la COVID-19 a débuté le 18 janvier dans notre département. **Gratuite et sur la base du volontariat**, cette vaccination est pour le moment principalement ouverte aux



Le 10 mars, une campagne de vaccination auprès de 48 résidents volontaires a été organisée par la municipalité à la résidence autonomie Marcel du Lorier. Deux infirmières ont effectuées les vaccinations dans une zone spécialement aménagée et régulièrement désinfectée, entourées de deux médecins qui ont assuré l'examen des résidents et de deux aides soignantes pour la surveillance après injection.

personnes de plus de 75 ans, celles de 70 à 74 ans ne souffrant pas de comorbidité, de 50 à 69 ans atteintes de comorbidités, aux résidents en EHPAD et unités de soins de longue durée, aux professionnels de santé, aux personnes en situation de handicap (hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés), ainsi qu'aux personnes avec une pathologie les exposant à un très haut risque face à la Covid-19. **Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer** entre votre domicile et le centre de vaccination, un transport par ambulance ou assis professionnalisé peut être intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie, sur prescription médicale préalable de votre médecin traitant.

Comment prendre rendez-vous ?

Cinq points de vaccination grand public sont ouverts dans notre département, dont deux dans la Métropole de Tours : aux **Halles de Tours** (1 place Gaston Paillhou) et à la **maison des associations de Joué-lès-Tours**, (2 rue du Clos Neuf).

Aucune vaccination ne peut être effectuée sans prise de rendez-vous préalable, par téléphone en appelant les numéros verts **0805 021 400** (du lundi au samedi de 9h à 18h) ou **0800 009 110** (7 jours sur 7 de 6h à 22h) ou sur les sites Internet www.sante.fr et www.doctolib.fr.

Depuis le 15 mars, **trois pharmacies de la ville proposent également de vous vacciner** et ont mis en place une liste d'attente à cet effet. N'hésitez pas à les contacter : pharmacie de la Mairie (02 47 37 33 18), pharmacie du Prieuré (02 47 39 09 42) et pharmacie Sainte-Anne (02 47 37 38 69).

Budget 2021



AMBITIEUX, PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE

Voté le 17 mars, le budget primitif de la ville pour 2021 reflète les engagements de la municipalité autour de trois axes essentiels : le maintien de la **qualité du service public**, la valorisation et l'**entretien du patrimoine**, la préservation et l'**amélioration du cadre de vie des Larichoises**.

L'année 2021 sera notamment marquée par la mise en œuvre d'études pour améliorer l'accessibilité et la consommation énergétique de l'**Hôtel de ville** et de la **médiathèque** et pour la rénovation du **gymnase Bialy**, mais aussi par la poursuite des aménagements des **vestiaires du stade** du Petit-Plessis, l'aménagement d'un nouveau **Point Accueil Jeunes**, la création d'une **forêt urbaine**, d'un **éco-lieu** et d'un nouveau **skate park**, mais aussi l'entretien de nos **voiries**.
Votre année 2021 en chiffres...

Les chiffres clés

Un budget global de
19,68 M€

0%

de hausse des taux
d'impositions communaux

Taxe d'habitation : 17,99 % (lire l'encadré page suivante)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,55 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 61,28 %

130 188 €

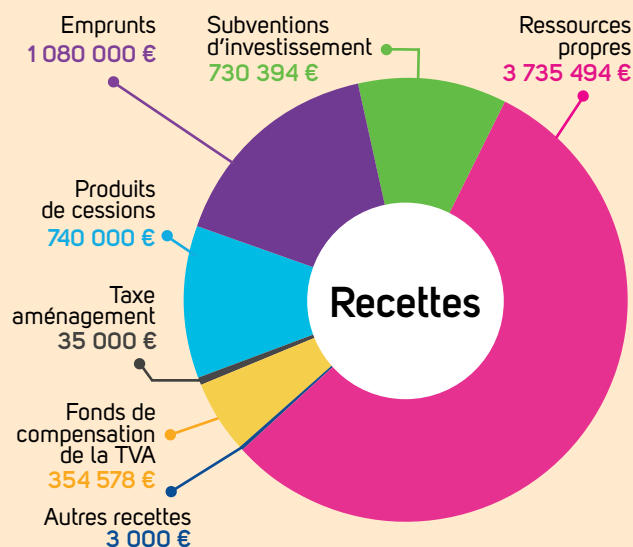
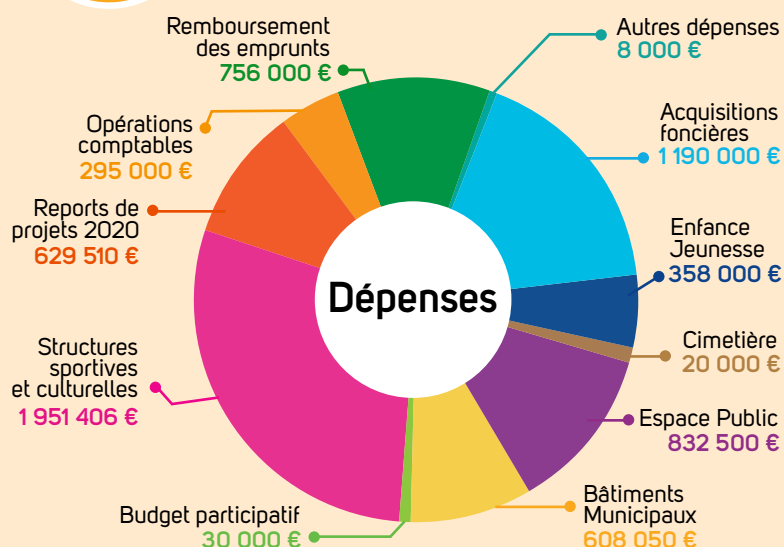
de subventions totales
aux associations

Un haut niveau
d'investissement

6,68 M€

6,68 M€

Investir pour moderniser notre ville



> MAINTENIR LA QUALITÉ DE NOS SERVICES PUBLICS



80 000€



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation thermique et énergétique de l'Hôtel de ville et de la médiathèque. Amélioration de l'accessibilité de l'Hôtel de ville.

La municipalité amorce actuellement une réflexion quant à la modernisation de l'Hôtel de ville et de la médiathèque. Objectifs : les rendre à la fois plus accessibles et conformes aux réglementations en vigueur pour l'accès des personnes à mobilité réduite, mais aussi plus conviviaux et moins énergivores. Les conditions d'accueil et d'usage du public seront ainsi repensées et les deux bâtiments seront réhabilités dans le cadre du réaménagement du parvis central et de l'arrivée du tramway. Cette étude concernera également la création de nouveaux espaces au sein de la médiathèque (salle multimédia, espace de coworking, espace numérique...) pour en faire une véritable médiathèque 3.0.



336 000€



JEUNESSE

Aménagement d'un nouveau Point Accueil Jeunes (PAJ)

La municipalité a dernièrement fait l'acquisition d'une habitation rue des Hautes Marches dans le but d'y implanter sa future Maison de la jeunesse. Dédié aux jeunes Larichois de 11 à 17 ans, cet espace permettra de développer des actions et des animations à leur attention. Les travaux envisagés consisteront à rénover la maison existante (80 m²) et à construire une extension (80 m²) avec la création de nouveaux

espaces : un bureau, des sanitaires, une salle polyvalente, une salle de convivialité, une terrasse, un jardin de 255 m² avec un cabanon, ainsi que des locaux techniques. Livraison prévue en juin 2022.

Pour la toute première fois en 2021, une part du budget d'investissement de la ville de La Riche sera consacrée à la réalisation de projets initiés et portés par les habitants qui souhaiteront agir sur leur cadre de vie et être acteurs de leurs projets. Des consultations et des appels à projets seront organisés dans cet objectif sur la plateforme participative de la ville « J'aime La Riche » (lire page 15).



BUDGET PARTICIPATIF

30 000€



FINANCES <

UN BUDGET PRIMITIF QU'EST-CE QUE C'EST ?

Comme pour n'importe quelle collectivité, le budget de la ville de La Riche se divise en deux parties : une section de fonctionnement dédiée aux charges courantes, et une section d'investissements pour les grandes opérations structurantes. Le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes.

Le budget de fonctionnement

Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées au fonctionnement courant et récurrent de la collectivité. Les recettes proviennent essentiellement des impôts et des taxes, des dotations de l'État et des services rendus à la population (cantine, accueil de loisirs...). Les dépenses regroupent quant à elles les charges nécessaires au fonctionnement de la collectivité : salaires du personnel municipal, achats de fournitures, prestations de services, subventions aux associations. Les économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement permettent de générer de l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la ville à financer par elle-même ses projets d'investissement, sans recourir à l'emprunt.

Le budget d'investissement

Ayant pour vocation à préparer l'avenir de la ville, il finance notamment les dépenses d'équipements, ainsi que le remboursement du capital de la dette. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique souvent des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est directement liée aux projets de la ville à moyen et à long termes. Injectées dans l'économie, ces dépenses permettent aussi de soutenir l'emploi.

SUPPRESSION PROGRESSIVE DE LA TAXE D'HABITATION

La suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales est effective depuis 2020 pour 80 % des contribuables. Pour les 20 % restants, la suppression sera progressive sur trois ans à compter de 2021. Pour ces foyers, elle baissera d'un tiers en 2021, à nouveau d'un tiers en 2022 et disparaîtra en 2023. Cette taxe étant jusqu'alors perçue par les communes et les EPCI (métropoles, communautés d'agglomérations...), elle sera compensée par le transfert du montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue par le département. Le taux départemental de 16,48 % sur la TFPB vient donc s'ajouter au taux communal de 27,07 %, portant le taux qui apparaît sur votre feuille d'imposition à 43,55 %. Un nouveau schéma de financement qui n'a aucune incidence sur le montant global de la TFPB pour les contribuables.

> FINANCES

> PRÉSERVER ET AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE



SPORT - JEUNESSE

Aménagement d'un nouveau skatepark

Rénovation complète au programme de 2021 pour le skatepark du Petit Plessis ! Et pour définir au mieux les attentes de nos skaters, une consultation sera menée auprès de la jeunesse larichoise sur la plateforme « J'aime La Riche » (lire page 15).

40 000€



J'AIME LA RICHE



SPORT

Locaux sportifs et de convivialité du Petit Plessis

La construction des vestiaires du complexe sportif du Petit Plessis se poursuit (lire votre magazine « Vivre Ensemble » numéro 138). Un aménagement qualitatif qui se terminera par l'aménagement intérieur des dix vestiaires et du club-house (sols, plafonds, murs isolation, éclairage...) pour une livraison programmée en septembre 2021. Rappelons que ces nouveaux locaux répondront aux normes d'un bâtiment passif avec une consommation énergétique inférieure à 15 kwh par an et par mètre carré. D'un budget total de 2 680 000 euros sur trois ans, les travaux de construction sont financés à plus de 60 % par la région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire, le département, l'Etat et la Fédération française de football.

1 800 000€



120 000€



ENVIRONNEMENT - QUALITÉ DE VIE

Création d'un éco-lieu

Programmée pour 2021, la démolition d'un bâtiment acquis par la municipalité rue des Dussous, sera suivie d'une reconstruction destinée à créer un éco-lieu, en 2022. Ce lieu permettra d'accueillir des associations ou des start-up dont le secteur d'activités est en lien avec la transition écologique. Seront notamment prévus des espaces type lab, pépinière ou coworking qui favorisent l'émergence d'idées, ainsi que des activités pédagogiques pour le grand public, les écoles et l'accueil de loisirs Tot'Aime. Budget total de l'opération : 336 000 euros, dont 120 000 euros en 2021.



600
arbres et
arbustes

20 000€



ENVIRONNEMENT - QUALITÉ DE VIE

Plantation d'une forêt urbaine

Dans le cadre de la politique municipale de protection de l'environnement et de la biodiversité, un projet de création d'une forêt urbaine est actuellement à l'étude. Cette méthode innovante mise au point par le botaniste japonais Akira Miyawaki, dont les travaux ont été récompensés par le Prix Blue Planet en 2006, permet de créer des écosystèmes diversifiés et autonomes en seulement trois ans. La technique s'inspire des mécanismes et de la diversité de la nature et consiste à planter 600 arbres et arbustes sur 200 m². Un habitat qui se complexifie progressivement en favorisant l'augmentation de la biodiversité (oiseaux, insectes, champignons...). Favorisant une réduction des particules fines et une diminution de la température à proximité, l'implantation de ce type de forêt participe à répondre aux problématiques de réchauffement climatique et de pollution. L'emplacement de cette forêt urbaine est soumise à concertation des Larichois sur la plateforme participative de la ville « J'aime La Riche » ou six lieux différents sont proposés (voir page 15). Et pour permettre aux Larichois de s'impliquer encore plus dans ce projet écologique, les plantations seront réalisées par des volontaires et des élèves des écoles de la ville !



J'AIME LA RICHE

> VALORISER ET ENTREtenir NOTRE PATRIMOINE



VOIRIE

Travaux de réaménagements et d'enfouissement de réseaux

Les travaux d'enfouissement de réseaux aériens se poursuivront en 2021. Notamment dans les rues Etienne Martineau, des Hautes Marches et la partie nord de la rue Saint-François. Réseaux d'eau potable ou d'eaux usées seront quant à eux rénovés dans les rues du Petit Plessis, des Hautes Marches, Etienne Martineau, des Sablons et Simon Vauquier. La rue des Hautes Marches bénéficiera également d'un nouvel aménagement de chaussée (trottoirs, cheminements piétons et cyclistes) et de nouveaux candélabres moins énergivores seront installés rue Etienne Martineau et rue des Hautes Marches (plus de détails sur ces travaux page 10).

FINANCES <



SPORT

Étude pour la rénovation du gymnase Bialy

Le gymnase Bialy ne répondant plus aux normes thermiques et énergétiques actuelles, la municipalité a décidé de faire réaliser un diagnostic complet destiné à étudier la faisabilité technique de rénovation du bâtiment. Une occasion de repenser les espaces de cet équipement très apprécié des Larichois.

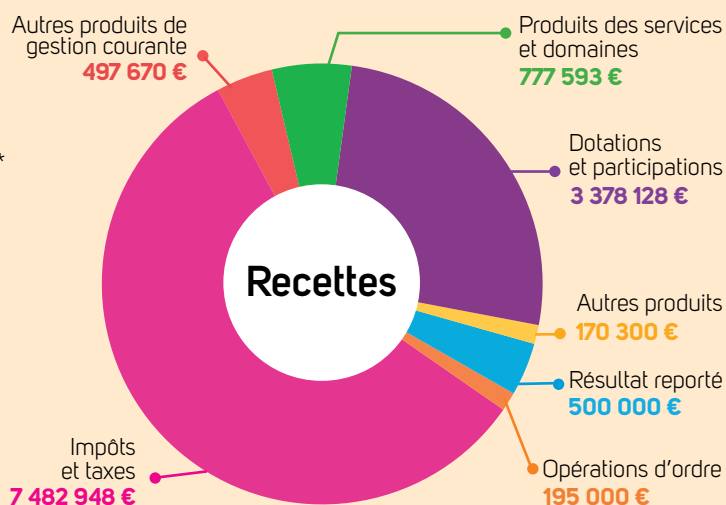
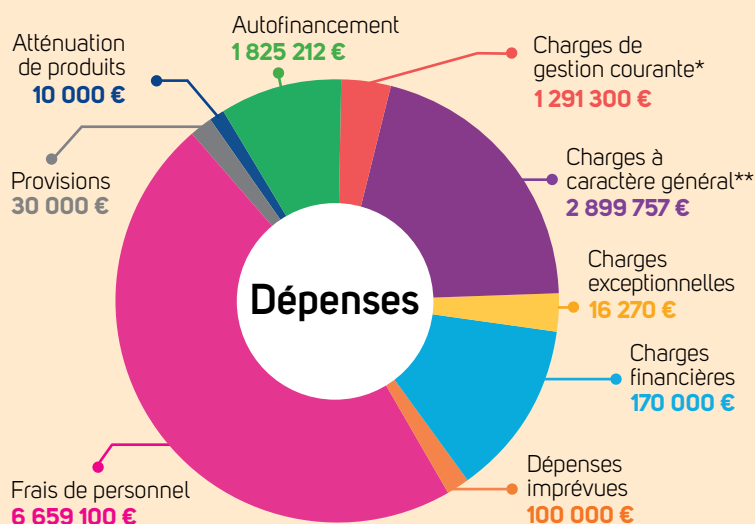


13
M€

Maîtriser nos dépenses de fonctionnement

Avec plus de 13 millions d'euros de dépenses prévues en 2021, le budget de fonctionnement de la ville permet d'assurer l'ensemble des dépenses régulières de la commune liées aux services rendus aux habitants en matières sociale, éducative, sportive, culturelle, d'entretien, de sécurité et de gestion. Des dépenses qui sont contenues

malgré le contexte de crise sanitaire, grâce à une gestion rigoureuse de la commune. Parfaitement saines, les finances de la ville permettent ainsi de dégager des marges de manœuvre pour investir davantage, mais aussi pour porter de nouveaux projets, de nouvelles actions et faire face à des besoins sociaux en hausse.



* Charges de gestion courante : subventions aux associations, contribution au SDIS, dérogations scolaires...

** Charges à caractère général : achats de fluides (électricité, eau...), de fournitures...

Des travaux d'enfouissement de réseaux aériens seront réalisés en 2021 dans plusieurs rues de la ville.

MODERNISER ET SÉCURISER NOS VOIRIES

Tandis que les travaux d'enfouissement des réseaux aériens se poursuivent pour embellir les voiries larichoises et contribuer à la sécurité d'une alimentation électrique moins vulnérable aux aléas climatiques, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées vont également être rénovés dans certaines rues. Des aménagements vont par ailleurs être réalisés sur différents secteurs pour sécuriser le cheminement des cyclistes et des piétons (lire également page 12). Le point sur les opérations à venir en 2021...

1 Rue des Hautes Marches

Travaux de mars à novembre 2021

Enfouissement des réseaux électriques, changement des candélabres et rénovation du réseau d'eau potable. Aménagement de la chaussée végétalisée afin de proposer une circulation apaisée, des trottoirs et des cheminements piétons et cyclistes entre la rue du 11 novembre et la rue du Plessis.

2 Rue du Petit Plessis

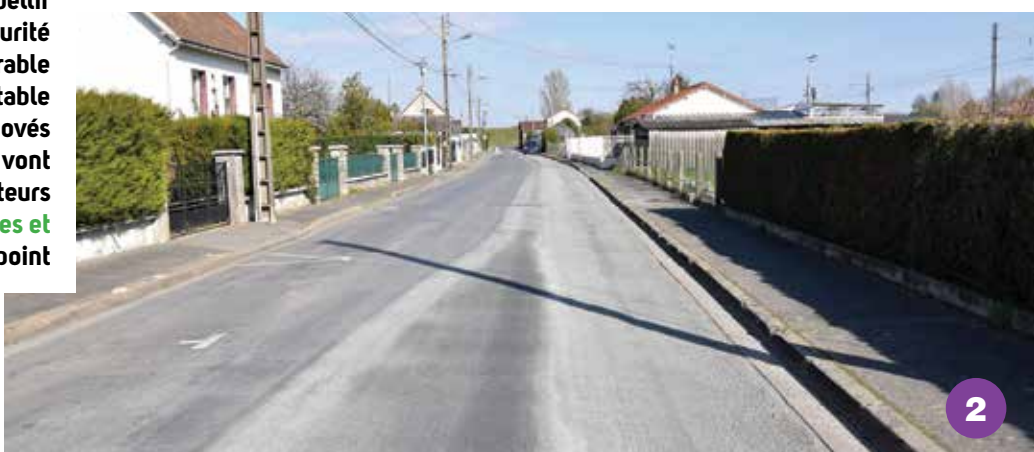
Travaux en janvier 2021

Rénovation du réseau d'eau potable.

3 Rue Etienne Martineau

Travaux de mars à mai 2021

Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, installation de nouveaux candélabres et rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.



4 Rue des Sablons
Travaux d'avril à mai 2021

Rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Lancement d'une étude en 2021 pour l'enfouissement des réseaux.

5 Rue Simon Vauquier
Travaux d'avril à mai 2021

Rénovation du réseau d'eau potable, puis lancement d'une étude en 2021 pour l'enfouissement des réseaux.

6 Rue Saint-François
Travaux en novembre 2021

Etude en cours sur l'enfouissement des réseaux aériens pour un début des travaux fin 2021. Etude également en cours sur la création d'une piste cyclable d'une centaine de mètres (lire page 12).



Résidence Botany,
60 logements livrés fin 2021

En cours de construction au 135 rue Saint-François, le programme immobilier du groupe Gambetta baptisé « Botany » (en raison de son implantation à l'est du futur écoquartier du Plessis-Botanique), proposera 60 logements du T2 au T4, répartis sur deux bâtiments. Une résidence dont le mode de construction permettant de réduire considérablement l'impact sur l'environnement et l'empreinte carbone durant la phase de travaux, a permis au promoteur d'être récompensé du prix « Bas Carbone des Pyramides d'Argent », mais également d'obtenir le label énergie carbone E3C2, certification la plus élevée en termes d'économie d'énergie et de faible émission de carbone. Deux distinctions qui viennent récompenser le soin apporté par le constructeur pour sourcer les cycles de vie des matériaux utilisés avant, pendant et après la construction. Livraison prévue au quatrième trimestre 2021.



Visite du chantier de construction pour le Maire Wilfried Schwartz et ses adjoints Filipe Ferreira-Pousos et Damien Mateos.





AMÉLIORER LA CIRCULATION DES VÉLOS

Offrir aux Larichois une mobilité apaisée avec l'aménagement de cheminements doux est l'un des **engagements écologiques de l'équipe municipale**. Et pour faire en sorte que le vélo devienne une véritable alternative à la voiture pour une société qui concilie sobriété carbone, plaisir et qualité de vie au quotidien, une étude des modes de déplacements sur la ville est en cours. Objectif : **définir un plan de circulation cohérent et sécurisé** qui donne d'ores et déjà lieu à des premiers travaux de sécurisation.

C'est un fait : la route peut parfois s'avérer dangereuse pour les cyclistes. Une étude récente menée par la municipalité a ainsi permis d'identifier certains points noirs pour les vélos sur la ville de La Riche. Des travaux sont en conséquence programmés dès le mois d'avril afin de sécuriser trois premiers secteurs :

■ **Avenue du Prieuré**, à la sortie du carrefour giratoire avec la rue Port Cordon, en allant vers le nord, un plateau ralentisseur sera implanté afin de réduire la vitesse des automobilistes et permettre de sécuriser la traversée des piétons et des cyclistes souhaitant accéder ou revenir de la rue du Petit Plessis.

■ **La rue de Ligner** sur 400 mètres, un aménagement d'une voie centrale banalisée visant à réduire la vitesse des automobilistes et à faciliter la circulation des cyclistes a été réalisé début mars.

■ **Dans la rue Saint-François**, au niveau du carrefour entre l'avenue Pierre Mendès France et la rue de Ligner, un aménagement de piste cyclable d'une centaine de mètres sera créé afin de faciliter les liaisons cyclables entre la place Sainte-Anne et la faculté de médecine. Ces travaux font actuellement l'objet d'une concertation préalable auprès des usagers sur la plateforme participative de la ville « J'aime La Riche » (plus d'informations page 15).



J'AIME LA RICHE

NOUVEAU

Un parc à vélos sécurisé

En ville, le stationnement demeure bien souvent une problématique à laquelle les cyclistes se retrouvent également confrontés. C'est pourquoi des efforts ont été faits ces derniers mois dans différents secteurs de la ville. La construction d'un parc vélo sécurisé vient par ailleurs de se terminer sur le parking du supermarché Lidl, face à l'arrêt de bus « Mairie de La Riche ». Dans quelques jours, cette structure réalisée par le Syndicat des Mobilités de Touraine et la Métropole, offrira 28 places sécurisées et 10 places en accès-libre. L'abri dispose d'un interphone et d'une caméra directement reliés au poste de surveillance centralisé de Fil Bleu. Un kit d'entretien et de maintenance sera en outre installé au sein de l'abri.

Un accès gratuit pour les abonnés Fil Bleu

L'accès aux places sécurisées 24h/24 sera gratuit pour les abonnés Fil Bleu possédant un Pass mensuel en cours de validité. Ce Pass sera également utilisable sur les treize autres parcs à vélo sécurisés qui sont répartis aux abords des deux lignes principales du réseau Fil Bleu, ainsi qu'à proximité de la gare de Saint-Pierre-des-Corps. Un tarif de 15 euros par an sera appliqué pour les non-abonnés.

> Plus de renseignements sur le fonctionnement du parc à vélo sur le site Internet www.filbleu.fr, par téléphone au 02 47 66 70 70 ou à l'espace Fil Bleu, 9 rue Michelet à Tours.



Le nouveau parc à vélos propose 28 places sécurisées accessibles 24h/24 et 10 places en accès-libre.



Paysan bleu : une ferme de spiruline artisanale à La Riche

Fraîchement installée sur un ancien site de serres horticoles de la route de Saint-Genouph, la ferme aquacole d'Armand Gypteau se consacre à une activité très peu développée en Touraine : la production de spiruline, un « super-aliment » dont les bienfaits sur la santé sont multiples.

Elle tire son nom de sa forme en spirale, est particulièrement riche en sels minéraux et en oligoéléments (potassium, magnésium, fer, cuivre...), mais également en acides animés essentiels (sources de vitamines) et en antioxydants dont la chlorophylle et la phycocyanine, d'où sa couleur naturellement bleue. Qualifiée de « super-aliment » (comme entre autres la grenade ou la baie de goji), cette micro-algue aux multiples vertus pour la santé, dont la présence sur Terre remonte à plus de trois milliards d'années, demeure pourtant encore méconnue du commun des consommateurs, même si elle est très prisée des sportifs.

Un mode de production artisanal

Membre de la Fédération des spiruliniers de France, Armand Gypteau a tout d'abord exercé dans l'industrie en tant qu'ingénieur commercial, avant d'explorer les énergies renouvelables et de mûrir son projet de reconversion professionnelle durant trois ans. Une année aura par ailleurs été nécessaire à l'aménagement de son site de production

artisanal de spiruline sous serres, sur un ancien site de production horticole de la route de Saint-Genouph. « La spiruline se développe durant les mois les plus chauds de l'année (entre avril et octobre, ndr), en eaux douces, chaudes et alcalines. Elle est cultivée dans des bassins peu profonds (15 à 20 cm) et nécessite peu d'eau par rapport aux protéines fournies, explique Armand. Elle se récolte en moyenne tous les deux jours par divers systèmes de filtration pour obtenir une pâte façonnée sous forme de spaghettis qui seront déshydratés à basse température ».

Ouverture de la ferme au public en avril

S'il sera possible d'acheter cette spiruline sur place dès le mois d'avril, elle est déjà commercialisée dans huit magasins locaux et sur le site Internet de Paysan Bleu au prix de 19 euros le sachet de 100 grammes de brindilles et de 24 euros le sachet de 100 grammes de comprimés. A votre santé !

> Paysan Bleu - 103 route de Saint-Genouph
☎ 07 83 57 37 44. Site : www.paysanbleu.fr

DÉPÔTS SAUVAGES STRICTEMENT INTERDITS

Des dépôts sauvages de déchets sont régulièrement constatés dans le secteur ouest de la ville. Y compris des abandons d'épaves de véhicules. Tout dépôt de déchets est pourtant strictement interdit par la loi sur l'espace public et sur le terrain d'autrui. Une règle qui s'applique aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels publics et privés, chaque producteur de déchets étant responsable de ses déchets (article L.541-2 du code de l'environnement). Il s'agit d'ailleurs d'un délit passible d'une amende de catégorie 3 (68 euros - article R.633-6 du code pénal), voire de catégorie 5 (1 500 euros - article R.635-8) si le dépôt est effectué à l'aide d'un véhicule ou s'il s'agit d'un abandon d'épave. Au-delà de la pollution des sols, des eaux et de l'air qu'ils engendrent, ces dépôts sauvages dégradent nos paysages et représentent une menace d'incendie, des risques de blessure, voire d'intoxication... Sans oublier les nuisances visuelles et olfactives qu'ils ne manquent pas de provoquer. Prenons soin de notre environnement et respectons la loi !



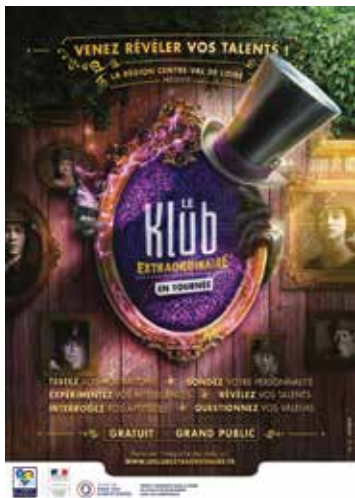
Renforcement de la digue de la Loire

La levée de la Loire constitue la première ligne de défense du val de Tours contre les inondations. Elle s'étend sur près de 16 kilomètres entre La Riche et la confluence du Cher et de la Loire, à Villandry, et contribue à la protection de plus de 100 000 habitants et 90 000 emplois. Ces sections sont toutefois sensibles à un risque d'érosion interne causé par divers désordres et lié à une trop grande perméabilité du corps de digue qui peut entraîner l'apparition

de dégradations majeures, voire de brèches en cas de forte crue de la Loire. Pour prévenir ce risque, il a été décidé de renforcer la levée par un écran étanche et homogène sur toute la hauteur de la digue (mélange des matériaux de la digue avec un liant hydraulique à base de ciment et d'eau). L'opération menée par l'État dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature a commencé début novembre sur La Riche et s'est terminée fin mars.

> ÉCONOMIE

KLUB EXTRAORDINAIRE RÉVEILLEZ LES TALENTS QUI SOMMEILLENT EN VOUS !



Impulsé par la région Centre-Val de Loire, le Klub Extraordinaire a pour ambition de vous éveiller à la richesse de vos talents. Que vous soyez éloigné de l'emploi, en reconversion ou étudiant, cette expérience immersive, inédite et innovante, vous offre l'opportunité de découvrir une nouvelle façon d'envisager votre avenir professionnel et de trouver votre voie grâce à un parcours interactif qui vous permettra d'en savoir plus sur vous-même. Abrité dans un container mobile de 30 m², le Klub vous offre la possibilité de tester vos motivations, de découvrir des caractéristiques insoupçonnées de votre personnalité, mais aussi d'expérimenter et d'évaluer votre intelligence dominante. Objectifs : établir votre profil, prendre confiance en vous et vous permettre de découvrir des formations et des métiers qui vous correspondent.

> En tournée sur toute la région et présent à La Riche les 7 et 8 avril 2021 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15, devant le centre social Equinoxe. Inscriptions sur le site leklubextraordinaire.fr.



Emploi : ouverture d'une agence d'intérim à La Riche

La première agence de travail temporaire de La Riche a ouvert ses portes le 5 octobre, rue du Lieutenant Roze. Dirigée par Fabienne Rogez et sa collaboratrice Frédérique Durbigny, « Touraine Intérim » s'adresse à toutes tailles d'entreprises (grands groupes, PME et TPE) dans tous secteurs d'activités.

Après 18 ans d'expérience au sein de grands groupes d'agences de travail temporaire dans l'Indre, Fabienne Rogez a souhaité donner une autre dimension à son métier et à son parcours professionnel.

« À la faveur d'une belle opportunité, j'ai récemment pu sauter le pas en ouvrant ma propre agence généraliste indépendante à La Riche », explique-t-elle. Le choix d'une implantation qui n'est pas due au hasard puisque Fabienne recherchait avant tout un lieu où l'on se sent bien, à l'écart des centres-villes. « L'occasion pour moi d'insuffler ma propre philosophie à ma société et de donner une autre image du monde du travail temporaire, plus intimiste, plus

proche des clients et des intérimaires, où la considération pour chaque individu est primordiale. Il est indispensable de prendre le temps de rencontrer tous nos candidats et nos clients, parce que bien se connaître permet de bien travailler ensemble », conclut celle qui envisage l'intérim « autrement ».

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. 26 bis rue du Lieutenant Roze.
☎ 02 42 06 06 00.

Site Internet : www.touraine-interim.fr.



Fabienne Rogez et Frédérique Durbigny vous accueillent à La Riche depuis octobre dernier.

Nouveau cabinet d'ostéopathie, l'harmonie du corps et de l'esprit



C'est tout près de la place Sainte-Anne que Sarah Bourgaut a choisi d'installer son cabinet d'ostéopathie en octobre dernier aux côtés de deux psychologues. Son diplôme d'ostéopathe en poche, et après quatre années d'expérience (dont un an dans une clinique pluridisciplinaire à Montréal dont l'approche est basée sur les échanges collaboratifs), la jeune femme a décidé d'ouvrir son propre cabinet à La Riche.

Bien connue comme étant la « thérapeute du mal de dos », l'ostéopathie soigne aussi les entorses, le stress ou les règles douloureuses par des manipulations manuelles. Ou bien encore soulage les tensions, les déséquilibres et les douleurs par des techniques de relâchement myofascial. « Mais c'est en réalité bien plus que ça, précise Sarah. L'ostéopathie est une discipline naturelle et préventive qui envisage l'individu dans sa globalité et aide l'organisme à s'autoréguler sur le long terme. Son champ d'action large favorise l'harmonie dans notre système musculo-squelettique et dans chacun des autres systèmes ». Sarah Bourgaut s'intéresse également à la naturopathie, qu'elle juge complémentaire à son activité, permettant ainsi un suivi de l'hygiène de vie du patient.

> Du lundi au vendredi de 9h à 20h, le samedi de 9h à 14h. 10 rue de la Mairie.
☎ 06 65 49 55 61.



JAIMELARICHE.FR

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE VILLE !

Conçue pour vous permettre de donner votre avis sur les projets de notre ville et de partager vos idées, la plateforme participative « J'aime La Riche » répond à l'engagement municipal de favoriser l'implication des Larichois dans le débat public local. Faites entendre votre voix sur jaimelariche.fr !

Être associé au processus de décision d'un projet municipal, voter pour son projet favori, participer à une enquête ou à un sondage, être informé de l'état d'avancement d'un projet, partager ses idées et en débattre en ligne avec les autres utilisateurs... Quoi de plus essentiel pour les habitants que de participer à la vie locale en prenant part aux discussions et en faisant entendre leur voix ? Mais avoir l'opportunité de contribuer à la démocratie locale, notamment à l'occasion de réunions publiques organisées par la municipalité, n'est pas toujours possible pour tout le monde. La ville a donc souhaité déployer un outil numérique supplémentaire de participation citoyenne avec une plateforme entièrement dédiée à la concertation publique en ligne. Accessible à tous de manière simple et sécurisée, jaimelariche.fr vous permet non seulement de prendre part aux processus

de décisions relatifs aux aménagements prévus dans notre ville, mais également de soumettre vos idées sur les sujets de votre choix via une « boîte à idées ». Une démarche de concertation citoyenne dont il serait dommage de ne pas profiter !

Comment se connecter à la plateforme ?

Le plus simplement du monde : il vous suffit de renseigner vos nom, prénom et adresse e-mail pour créer votre compte personnel. Il est également possible de vous connecter en utilisant votre compte Google ou votre compte Facebook. Vos données personnelles ne seront conservées et traitées que durant la période nécessaire à la réalisation de l'enquête à laquelle vous souhaitez participer, dans le strict respect du règlement général sur la protection des données.

Rendez-vous sur jaimelariche.fr

LES PROJETS ACTUELLEMENT SOUMIS À CONCERTATION

- **Forêt urbaine** : la municipalité envisage d'aménager sa première forêt urbaine pour laquelle six lieux d'implantation potentiels sont envisagés. A vous de décider lequel vous semble le plus approprié (lire page 8).
- **Aménagement d'une piste cyclable rue Saint-François** (lire page 12) : que pensez-vous du projet imaginé par la ville ?

Et très prochainement...

- **Aménagement d'un nouveau skatepark** (lire page 8) avec la parole aux amateurs de skate, trottinette ou BMX pour choisir les modules qui composeront l'équipement !
- **Réaménagement complet de la rue des Hautes Marches** (lire page 10). Choisissez le principe d'aménagement de voirie et paysager qui vous convient le mieux.
- **Budget participatif** (lire page 7) : appels à projets initiés et portés par des habitants.

> JEUNESSE



ÉCOLES MATERNELLES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

Les inscriptions à l'école maternelle pour l'année 2021/2022 sont ouvertes à La Riche. Les enfants nés entre janvier et décembre 2018 pourront être accueillis dans les deux écoles maternelles de la ville, Henri Tamisier et Marie Pellin, dès la rentrée de septembre 2021. Les pré-inscriptions seront acceptées jusqu'au 30 avril 2021.

Pour pré-inscrire votre enfant, vous devez compléter le formulaire disponible sur le site Internet de la ville et le renvoyer par mail (inscriptions@ville-lariche.fr) ou le déposer en mairie auprès du service des Affaires scolaires, accompagné des pièces suivantes :

- Copie du livret de famille
- Copie de la pièce d'identité des parents
- Copie d'un justificatif de domicile récent

Si votre enfant est déjà scolarisé en maternelle dans une école de La Riche, son inscription en élémentaire (CP) est automatique à la fin de sa grande section. Pour les nouveaux arrivants à La Riche, la demande d'inscription en école élémentaire s'effectue selon les mêmes modalités que les maternelles.

> Formulaire de pré-inscription sur le site www.ville-lariche.fr, rubrique « Mes services de proximité > éducation ».

> Pour tout renseignement, contactez le service des Affaires scolaires de l'Hôtel de ville au 02 47 36 24 24.

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS

La ville de La Riche recrute des animateurs pour les temps d'accueil périscolaire, l'accompagnement à la scolarité et l'accueil de loisirs Tot'aime (lire page 19).



Restauration scolaire : encore plus de bio en 2021

Proposer une alimentation plus saine aux petits Larichois est une priorité pour la municipalité. Depuis septembre 2019, la restauration collective proposée dans les établissements scolaires de la ville et à l'accueil de loisirs Tot'aime est ainsi composée de produits frais et de saison choisis en circuit-court dans un rayon de 150 kilomètres maximum. Une cuisine pour moitié « faite-maison » pour préserver les qualités nutritionnelles et gustatives des aliments, et exclusivement issue de productions locales pour la viande, les fruits, les légumes et le lait fermier. Les produits sont conservés sous vide, sans utilisation de conservateurs chimiques. Les repas sont par ailleurs livrés dans des bacs en inox, et non en barquettes plastique.

60 % de produits bio, un repas végétarien et une éducation au goût pour les enfants

Composée à 50 % de produits issus de l'agriculture biologique depuis 2019, une

nouvelle étape vient d'être franchie par la municipalité et son prestataire dans la fabrication des repas de nos enfants, avec une proportion de produits bio atteignant aujourd'hui 60 % et l'objectif d'atteindre les 80 % en 2022. Pour les tout-petits de la Maison de l'enfance, la proportion de produits bio s'élève déjà à 70 %. Un repas végétarien est en outre servi aux enfants chaque semaine. Le tout sans aucun coût supplémentaire pour les familles. Une alimentation plus saine et plus nourrissante qui participe à l'éducation au goût, dont bénéficient également les convives de la résidence autonomie Marcel du Lorier. Des démarches sont par ailleurs menées auprès des enfants pour limiter le gaspillage alimentaire, les sensibiliser au « bien manger » et au tri des déchets. Bon appétit !

> Consultez les menus de la cantine sur notre site Internet : www.ville-lariche.fr, rubrique « Mes services de proximité > éducation ».

Parler avec les mains à la Maison de l'enfance

Les ateliers de langage des signes ont repris à la Maison de l'enfance. Une langue qui amène non seulement les tout-petits à être mieux compris, mais également à accéder à un autre langage. Elle permet aussi à l'enfant de s'imprégner plus rapidement d'une communication symbolique favorisant une meilleure compréhension avec l'adulte. Ces ateliers ont en outre une action bénéfique et apaisante sur les enfants qui se sentent reconnus. Associée aux comptines, cette communication gestuelle est bénéfique à plusieurs titres en alliant découverte ludique et intégration des signes facilitée.



AVRIL

10 AVRIL - 29 MAI

Exposition Marc Pouyet

Land Art

Médiathèque



MAI

SAMEDI 8

Commémoration victoire du 8 Mai 1945

12h00 - Cimetière

MARDI 18

Séance cinéma

14h30 - La Pléiade

SAMEDI 22

« Echoa »

Cie Arscom - Danse et musique

20h30 - La Pléiade

SAMEDI 29

« Ravie »

Mobius-Band - Théâtre jeune public

11h00 - La Pléiade

JUIN

VENDREDI 4 - SAMEDI 5

Rencontres musiques actuelles amplifiées

20h30 - La Pléiade

VENDREDI 11

Festival Tours d'Horizons - Danse

La Pléiade

DIMANCHE 13

Élections régionales et départementales

Premier tour. Ces élections pourraient être reportées (lire page 19).

VENDREDI 18 - SAMEDI 19

Festival Itinéraires Bis

Musique, cirque et arts de la rue

ITINÉRAIRES BIS

Programme de l'édition 2021

sous réserve de modifications

Jekyll Wood (folk groove / funk pop rock)

Synapz (world / electro / rock)

Claire Diterzi (chanson, théâtre)

Gax in the box - Cie ETC (théâtre)

Frères Dubz (musique des balkans)

Cie L'Envers du monde (spectacle de bulles)

Jacqueline Cambouis (musique, humour)

A corps perdus - Cie Bivouac (cirque, acrobatie)

Face A : Block Party (cirque, acrobatie)

> Le programme complet du festival sera distribué dans vos boîtes aux lettres au mois de juin et disponible sur Internet.

DIMANCHE 20

Élections régionales et départementales

Deuxième tour. Ces élections pourraient être reportées (lire page 19).

MARDI 22

Séance cinéma

14h30 - La Pléiade

VENDREDI 25

Concert des élèves de l'école de musique

18h30 - La Pléiade

Attention ! Ces rendez-vous sont susceptibles d'être adaptés, reportés ou annulés en fonction du contexte sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.

THÉÂTRE / SPECTACLE

MUSIQUE

CINÉMA

EXPOSITION

SPORT

MUNICIPALITÉ

LOISIRS / RENCONTRES

Soutenir nos artistes pour assurer un avenir au secteur culturel

Indemnisations des compagnies dont les prestations ont dû être annulées, reports de certains spectacles, maintien des résidences... Depuis le début de la crise sanitaire, la ville de La Riche a choisi d'apporter un soutien logistique et financier aux compagnies mises en difficultés par les mesures gouvernementales. En attendant une réouverture des salles de spectacles espérée dans les semaines à venir...

Fortement impactée par la fermeture des salles et les annulations de spectacles qui se succèdent depuis plus d'un an, la filière culturelle nécessite plus que jamais un soutien indispensable des municipalités. Dès le début de la crise sanitaire, ce soutien s'est imposé comme une évidence pour la ville de La Riche, véritable lieu d'accueil d'événements culturels et soutien à la création artistique depuis de nombreuses années. Entre mars et décembre 2020, 18 500 euros ont ainsi été alloués à l'indemnisation de neuf compagnies n'ayant pas eu la possibilité de se produire ou

de voir leur spectacle reporté.

Accueillir les compagnies en résidence

Et parce que permettre aux compagnies de poursuivre leur travail de création demeure tout aussi vital pour la filière culturelle, La Pléiade continue à accueillir des artistes en résidence, les autorisant ainsi à bénéficier d'une salle et des équipements indispensables à la création des spectacles de demain.

Poursuivre notre soutien en 2021

Courant janvier, constatant que la réouverture

des salles de spectacle n'était toujours pas à l'ordre du jour, le Maire Wilfried Schwartz a souhaité rencontrer les principaux syndicats régionaux du spectacle vivant pour étudier avec eux les solutions les mieux adaptées et proposer des compromis répondant au plus près des besoins des compagnies en difficulté. Suite à ces échanges, la municipalité a choisi d'indemniser à hauteur de 30 % de leurs coûts de cession, les compagnies dont les représentations ont été ou seraient annulées en 2021 et dont le spectacle ne pourrait pas être reporté. Soit un montant d'indemnisation qui s'élèverait à 13 500 euros maximum jusqu'en juin 2021. Une proposition chaleureusement accueillie par les syndicats qui ont tenu à souligner l'importance de l'effort consenti par la ville de La Riche.

La municipalité a en outre souhaité maintenir sa programmation en mai et juin (celle d'avril étant fortement compromise à l'heure où nous imprimons ce magazine), ainsi que celle du festival Itinéraires Bis. A suivre...

Tribune de la Majorité

Mesdames, Messieurs,
Larichoises et Larichois,

Nous venons de voter le budget de la ville pour 2021. Un budget qui est marqué par d'importants investissements qui viendront améliorer notre cadre de vie et la qualité du vivre ensemble larichois. Un budget sans hausse d'impôts malgré la crise, qui prévoit la solidarité d'aujourd'hui sans obérer le développement de la ville de demain.

Au cœur de ce projet municipal figurent nos engagements pour une ville durable. Par l'installation d'un éco-lieu rue des Dussous, nous accueillerons des acteurs de l'écologie concrète et des initiatives innovantes en faveur du développement durable. Avec le développement du végétal en ville (verger, forêt urbaine, potagers pédagogiques...) et le développement des mobilités douces, nous contribuerons à une meilleure qualité de l'air.

En achetant des terrains à vocation agricole, nous concourons aussi au développement

du maraîchage. A travers toutes ces actions, nombreuses et ambitieuses, nous faisons chaque jour de La Riche une ville plus verte.

Notre ville évolue pour vous et avec vous. Ainsi, cette année sera celle du premier budget participatif de notre commune : vous pourrez ainsi proposer vos idées, les construire et les soumettre à l'avis des habitants. Vos initiatives les plus appréciées par les Larichoises et les Larichois pourront ainsi se concrétiser dans l'intérêt général.

La plateforme citoyenne « J'aime La Riche » vous permettra de donner votre avis sur des projets municipaux et de les co-construire avec la ville, mais également de proposer des idées pour améliorer notre quotidien.

2021 sera aussi l'année du Conseil municipal des jeunes qui permettra aux adolescents Larichois d'agir pour leur commune en faisant part de leurs envies, de leurs idées, de leurs projets, non seulement pour les jeunes mais aussi pour l'ensemble des habitants.

LES ÉLUS DE « LA RICHE EN COMMUN »

W. SCHWARTZ,
F. FERREIRA-POUSOS,
N. KENANI, D. DEFIVES, M. ALLAIN,
H. BAHNES, M-C. DARCIER,
C. THIOU, R. HADJIDJ-BOUAKKAZ,
D. MATEOS, A. AUDIN, S. CLÉMENT,
L. GIRARD, I. TEIXEIRA,
F. DOMINGO, M. RAIMBAUD,
N. GERMOND, P. PLANTARD,
C. BREYSSE, C. SEISEN,
G. PLOT-MUREAU, A. PACHET,
S. KUEVI, C. CHALAYE, M. ALZON,
A. CHELGHAF, S. AUCLAIR,
F. BARBAULT, A. DELLA-ROSA,
S. CASSIER.

Vous le constatez, 2021 sera une année engagée, solidaire et participative pour La Riche. Pour continuer à construire ensemble l'avenir de notre ville !

Tribune de l'Opposition

Mesdames et Messieurs
Larichoises et Larichois,

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après avoir voté « oui » pour l'ouverture en 2020 de 2 dimanches dans notre grande surface en période de fin d'année, le groupe communiste élu a voté « non » pour 2021. 3 élus de la majorité se sont également abstenus, quant à nous de l'opposition, avons donné notre accord, restant fidèle à nos idées. Il faut être libre d'accepter de travailler durant ces périodes en respectant l'octroi d'une compensation financière ou de repos. Nous pensons aussi aux contrats étudiants, heureux de pouvoir bénéficier d'une aide financière, car ne pouvant pas décrocher de petits boulots à cause du Covid. Le McDonald du Géant Casino a finalement fermé ses portes, un nouveau désastre

économique sur notre commune.

Notre Maire, Président de la Métropole, délaisse-t-il notre activité économique ! La question se pose au regard de la catastrophe qui se joue actuellement, dans une certaine indifférence dans notre galerie commerciale. Sur les 45 enseignes d'origine, seules 6 subsistent encore à ce jour. Nous déplorons également, la disparition de notre marché le mercredi, place St Anne. Celui-ci existait depuis plus de 50 ans. Dans cette période de crise ou les commerçants et artisans locaux souffrent, comment expliquer ce désintérêt pour ceux qui participent à l'économie de nos villes. Qu'a-t-il été fait en mairie pour garantir et maintenir ce tissu économique afin de sauver des emplois. Les Larichois attendent des réponses claires sur ce sujet.

LES ÉLUS DE « LA RICHE EST NOTRE AVENIR PORTONS-LE ENSEMBLE »

PATRICE AUTANT,
CÉCILE MONTOT,
DAVID DOULET

Elections départementales et régionales

Inscriptions sur les listes électorales

Des élections départementales et régionales seront organisées **les 13 et 20 juin 2021** ou reportées après l'été en cas de nouvelles mesures sanitaires liées à la lutte contre la Covid-19. Pour pouvoir voter, vous devez être de nationalité française, avoir 18 ans au plus tard la veille du jour du scrutin, jouir de vos droits civiques et être inscrit sur les listes

électorales de votre commune au moins cinq semaines avant le scrutin. Si vous déménagez dans une autre ville, pensez à solliciter votre inscription auprès de votre nouvelle commune de résidence. Pour un déménagement au sein de la même commune, vous devez par ailleurs signaler votre changement d'adresse afin que les listes électorales soient mises à jour.



Comment s'inscrire ?

L'inscription peut s'effectuer en mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom, prénom et adresse, datant de moins de trois mois. Elle peut également être réalisée en ligne sur le site www.service-public.fr. Votre carte électorale sera transmise par courrier dans le mois précédant les élections. Pour vérifier que vous êtes bien inscrit, rendez-vous sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788.

Marilyne Gourmaud a pris sa retraite de la

mairie après 38 ans au service des Larichois



Un bouquet de fleurs remis par le Maire Wilfried Schwartz à Marilyne, au nom de la municipalité.

Emotion palpable dans le cœur des élus et des personnels municipaux réunis autour de Marilyne Gourmaud, le 15 février dernier. Un pot de départ certes organisé en petit comité en raison du contexte sanitaire, mais un moment de partage essentiel pour fêter comme il se devait le départ en retraite de celle qui a œuvré durant 38 années à la mairie de La Riche. En tant qu'agent administratif d'abord, puis comme assistante de direction à l'action sociale. « J'ai pris mes fonctions le 25 juillet 1983, à l'âge de 24 ans, se souvient Maryline. Je m'occupais alors de toutes les démarches en lien avec l'état civil. Puis j'ai intégré le service de l'action sociale en juin 1997 ». Une mission qu'elle assurera jusqu'à sa retraite.

En 38 ans de vie professionnelle, Marilyne a notamment été témoin « du passage de l'âge de pierre, où on écrivait sur du papier carbone,

à l'ère numérique ». Trois missions ont plus particulièrement marqué sa carrière : la mise en place de l'informatique au service Etat Civil en 1985, l'installation du 5^{ème} bureau de vote et l'aménagement de la maison du service civique international en 2019.

Au contact du public larichois depuis près de quatre décennies, c'est désormais une nouvelle vie qui s'offre à Marilyne. Une vie que le Maire Wilfried Schwartz lui a souhaité la plus heureuse possible, après avoir salué ses très nombreuses années d'engagement au sein du service public.

Et parce qu'elle regrettait de ne pas avoir pu saluer toutes les personnes avec lesquelles elle avait travaillé durant toutes ces années, nous avons choisi de lui consacrer cet article pour lui permettre de leur dire au revoir. Et à bientôt sans doute, puisque Marilyne est... Larichoise !

PRATIQUE <

UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA VIE DES QUARTIERS

Le conseiller municipal **Abdelmadjid Chelghaf** devient délégué à la vie des quartiers. A ce titre, il est désormais l'interlocuteur direct des habitants et assurera la coordination des élus référents de quartiers.



LA VILLE RECRUTE DES ANIMATEURS AUPRÈS DES ENFANTS

La ville de La Riche recherche des animateurs pour assurer l'animation éducative de groupes d'enfants au sein de ses écoles élémentaires et maternelles sur les **temps d'accueil périscolaire** et de pause méridienne et dans le cadre de **l'accompagnement à la scolarité**, mais aussi au sein de **l'accueil de loisirs Tot' aime** (pour les mercredis et les petites vacances scolaires).

Titulaire d'un BAF ou équivalent (CAP petite enfance, BPJEPS...) ou d'un niveau Bac+2 pour l'accompagnement à la scolarité, vous appréciez de travailler auprès des enfants et vous possédez des qualités relationnelles essentielles telles que l'écoute, la bienveillance et la patience ?... Ces postes sont à pourvoir dès maintenant !

Merci d'adresser votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation à : Monsieur le Maire de la ville de La Riche Direction des ressources humaines Place du Maréchal Leclerc CS 30102 - 37521 La Riche cedex ou par mail à : drh@ville-lariche.fr.

> **Détail de l'offre sur le site Internet de la ville : www.ville-lariche.fr, rubrique « Ma ville > services municipaux > emplois et stages ».**



INFORMATION
COVID-19

Où se faire dépister dans la Métropole ?

tours-metropole.fr/covid-19



Flashez-moi
et trouvez le site de dépistage
près de chez vous !



**Face au virus, votre Métropole
et votre Ville en font plus**

